



VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE
HOUILLES

SÉANCE DU 25 JUIN 2024

DCM 24/066

AFFAIRES JURIDIQUES & ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Signature d'un protocole
d'accord transactionnel entre la Ville de Houilles et Monsieur M.

Le 25 juin 2024 à 19h04 le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles (*Convocation et affichage effectués le 19 juin 2024*).

République française

Département
des Yvelines

Canton de Houilles

Le Conseil municipal
se compose
de **39 membres**

Le nombre
des Conseillers
municipaux en
exercice est de **39**

PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M^{me} SIMONIN Elsa, M^{me} LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M^{me} MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre, M^{me} DUBOIS-LOYA Catherine, M. HAUDRECHY Christophe, M^{me} COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M^{me} PRIM Céline, M^{me} OROSCO Claire, M^{me} CHATELLET Brigitte, M. DE CAMARET Gilles, M^{me} DUFOUR Florence, M^{me} LECLERC Céline, M^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle M. BORDES Joël, M^{me} GOUAR Saara, M^{me} RIBAUTE-PICARD Delphine, M. FONTANA Alexandre, M. HÉRAUD Christophe, M^{me} COLLET Jennifer, M. BERTRAND Romain, M. LECLERC Grégory, M. CADIOU Patrick, M^{me} BELALA Monika.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- | | |
|---|--|
| - M ^{me} HERREBRECHT Christine | par M ^{me} CHATELLET Brigitte |
| - M ^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle | par M ^{me} MARTINHO Sandrine |
| - M. ROUSSET Serge | par M. HAUDRECHY Christophe |
| - M. CADIOT Laurent | par M. DE CAMARET Gilles |
| - M. GOUT Christophe | par M. LECLERC Grégory |
| - M ^{me} PRIVAT Christine | par M. BERTRAND Romain |
| - M ^{me} MICHEL Fleur | par M. CADIOU Patrick |
| - M. BOIVIN Claude | par M ^{me} BELALA Monika |
| - M ^{me} DUPLA Marie-Chantal | par M. HÉRAUD Christophe |

ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :

- M. MAGA Sylvère à 19h24 (a pris part à tous les votes à partir de la DCM 24/067)
- M^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle à 19h49 (a pris part à tous les votes à partir de la DCM 24/072)
- M^{me} COLLET Jennifer à 20h21 (a pris part à tous les votes à partir de la DCM 24/073)

DÉPART EN COURS DE SÉANCE :

/

ABSENCES :

- M^{me} BROUTIN Gaëlle
- M. SIMONIN Sébastien

Accusé de réception en préfecture
078-217803113-20240701-DCM24-066-DE
Date de télétransmission : 01/07/2024
Date de réception préfecture : 01/07/2024



VILLE DE
HOUILLES

VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 JUIN 2024

DCM 24/066

AFFAIRES JURIDIQUES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Objet : Signature d'un protocole d'accord transactionnel entre la Ville de Houilles et Monsieur M.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-19 et L. 2122-21,

Vu le Code Civil et notamment ses articles 2044 et suivants,

Considérant que Monsieur M. a été informé du non-renouvellement de son contrat de travail le 1^{er} février 2024, alors que la Ville l'avait informé du contraire début décembre 2023,

Considérant que la CIG a proposé à la Ville de Houilles ainsi que à Monsieur M. de réaliser une médiation afin de parvenir à une solution rapide de ce différend,

Considérant qu'il a été décidé, d'un commun accord entre la Ville et Monsieur M., à l'issue de la médiation, d'établir un protocole d'accord transactionnel,

Considérant qu'en échange du versement par la Ville de la somme de 2 500 euros bruts à Monsieur M., ce dernier renoncera définitivement et irrévocablement à toute action en justice sur des faits se rapportant au non-renouvellement de son contrat de travail,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS (25 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, et 10 abstentions dont 6 du groupe ID COMMUNE, 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire et 1 de M. HERAUD).

Article 1^{er} : **APPROUVE** le protocole d'accord transactionnel établi entre la Ville de Houilles et Monsieur M., ci-annexé à la présente délibération.

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ce protocole d'accord transactionnel.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour le présent acte.

AR. délivré le : 01 juillet 2024

Publication effectuée le : 02 juillet 2024

Exécutoire ce jour :
02 juillet 2024

Le Maire,
Conseiller départemental des Yvelines,

Julien CHAMBON

Accusé de réception en préfecture
078-217803113-20240701-DCM24-066-DE
Date de télétransmission : 01/07/2024
Date de réception préfecture : 01/07/2024